
*Direction générale du personnel
et de l'administration*

Rectificatif à la [circulaire n° 2007-3 du 10 janvier 2007](#) publié dans le *Bulletin officiel* n° 2007-02 du 10 février 2007, page 104

NOR : *EQU0790124Z*

Au lieu de :

« Circulaire n° 2007-3 du 10 janvier 2007 relative à la coordination du régime spécial de sécurité sociale des marins avec le régime général de la sécurité sociale pour l'année 2007. »,

Lire :

« Circulaire n° 2007-3 du 10 janvier 2007 relative à l'organisation de l'archivage dans les services déconcentrés du ministère des transports, de l'équipement du tourisme et de la mer. »